



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'ASIPE

Séance du 28 mai 2026

Présidence : Philippe Charmoy, Président

En vertu des dispositions de l'art.160ss LEPD, le Conseil intercommunal de l'ASIPE porte à la connaissance des électeurs des communes associées les décisions suivantes prises dans sa séance du jeudi 28 mai 2026 :

- 1. Approbation du préavis n° 2/2026 : Implémentation du chauffage à distance (CAD) au collège de Derrière la Tour pour un montant de CHF 160'000.00.**
- 2. Approbation du préavis n° 4/2026 : Comptes 2025 et rapport de gestion 2025.**

Attesté conforme au procès-verbal :

Payerne, le 1<sup>er</sup> juin 2026.

Le Président :

Philippe Charmoy



La secrétaire :

Nadège Bulliard

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE PAYERNE ET ENVIRONS

RUE DERRIÈRE LA TOUR 6  
CP 157  
1530 PAYERNE

026 662 68 00  
INFO@ASIPE-BROYE.CH  
WWW.ASIPE-BROYE.CH